

MARCEL JOUSSE ET L'ANTHROPOLOGIE DU MIMISME

MARCEL JOUSSE, « ce grand initiateur, demain une de nos gloires ». Le mot est de l'abbé Brémond, mais, depuis qu'il fut prononcé, le temps s'est écoulé.

Demain, disait-il. Nous y sommes presque, et l'élite scientifique, déjà, réserve à l'auteur de la *Nouvelle psychologie du langage* la place qui lui est due.

Nous ne pouvons prétendre exposer ici la doctrine entière de M. Jousse. Ce n'est pas non plus à nous de présenter le découvreur original, l'étonnant professeur de l'école d'anthropologie. M. Jousse, savant de laboratoire, n'est pas un théoricien sans contact avec les gens et les choses. La vocation de ceux qui pèlerinent chaque jour, pendant des années, à la Nationale, et se contentent de la seule vision d'autrui, positivement le déconcerte.

M. Jousse, ancien officier et voyageur, a étudié l'homme vivant. Vingt ans de recherches anthropologiques, d'observations en face des faits, l'ont amené à pressentir, puis à définir une loi d'unification qui agglomère la poussière des expériences humaines.

La loi du mimisme. La grande loi ! L'« anthropos » est essentiellement un mimeur ! Et cela vaut d'être expliqué : un homme a fait un geste, il vit. Dans son geste, il y a sa mémoire. Il se souvient avec tous ses muscles. La nature passe en lui sous forme de mimènes. Il devient ce qu'il voit. « J'ai vu un bison... » Un bison... Voilà !...

Il mime avec son corps, tout son corps. L'homme spontané ne se sert pas originellement de ses lèvres, de sa langue, et de sa gorge. Il ne parle pas, du moins il n'isole pas le son. Le son est partie d'une expression totale gestuelle.

M. Jousse n'affirme rien gratuitement. Il a étudié l'enfant, ce petit anthropos qui réagit encore naturellement pas son jeu global. Il a étudié les hommes qui sont restés de nos jours au stade du mimisme (tribus indiennes). Pour lui, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement, l'homme le plus primitif ne dansait pas ; il rythmait ses gestes intellectuellement mimiques. Toutes ses attitudes étaient significatives.

L'homme naturel converse avec l'homme naturel avec tout son corps, mais en préférant sa main qu'il sait rendre innombrable. Il compose ainsi des propositions logiques, des « gestes propositionnels », si instinctivement, si clairement que des Indiens et des sourds-muets non éduqués ont pu se comprendre par le seul

intermédiaire de ces gestes mimiques. Quelques peuples de nos jours en sont encore à ce stade. Ils achèvent de disparaître.

L'homme a renoncé à l'expression gestuelle par paresse, par diminution de vitalité, par désir de converser en toute circonstance, même dans les ténèbres.

Nous commençons à connaître toute cette évolution de l'anthropos, passant du style manuel au style oral, enfin au style écrit (qui déforme le style oral sans le remplacer totalement).

Le style oral est une transposition laryngo-bucale du style manuel ; il obéit aux mêmes lois de balancement et de parallélisme imposés par la symétrie vivante de notre corps. Et c'est encore le style manuel qui a déterminé la composition propositionnelle du discours, chaque phrase se prolongeant l'une l'autre et ne se découpant pas « par tranches nettes comme notre graphie actuelle nous pousse, presque malgré nous, à le croire (1). »

Au style oral appartiennent ces proverbes, ces récitatifs dus à des peuples non encore soumis à l'imprimerie mécanique, déshumanisante.

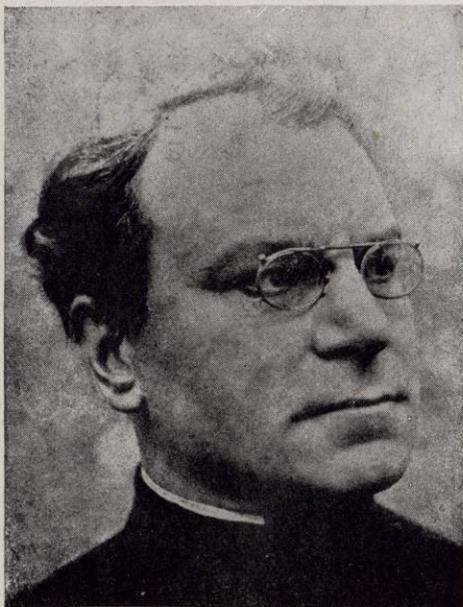
Frédéric Lefèvre, dans sa remarquable étude de la *Nouvelle psychologie du langage*, cite deux petits récitatifs empruntés aux improvisateurs kabyles, et très caractéristiques. Les voici :

Récitatif I.

1. Le chrétien opprime,
Il a emmené l'enfant marabout.
2. Il l'a conduit à Bougie,
Il a inscrit son nom sur ses registres.
3. Il l'a fait servir de cible,
Le malheureux, à l'arrivée de sa mère.

Récitatif II

1. Le chrétien opprime,
Il a emmené l'enfant d'Imoula.
2. Il l'a emmené à Bougie,
Il a inscrit son nom sur ses papiers.
3. Il l'a fait servir de cible,
Le malheureux, en présence de sa mère.



M. Marcel JOUSSE.

On sait que M. Jousse a cru pouvoir reconstituer les « récitatifs rythmo-pédagogiques de Jésus et de ses apôtres ». Ceci nous entraînerait bien loin du sujet que nous devons traiter ici.

Ce qui peut nous intéresser plus directement, c'est l'ensemble de preuves que donne M. Jousse de la survivance, dans l'homme, de l'instinct de mimer. Et c'est ainsi que la danse doit à cet initiateur ses chartes de noblesse, qu'il nous a révélées en nous démontrant que le geste a été la pensée même de l'homme. « *Les Archives de la Danse*, nous dit un jour M. Jousse, pourraient être un précieux laboratoire d'expériences. »

Il est impossible, en effet, que la loi découverte ne nous apporte rien, alors que le Style et la Poésie déjà lui doivent tant.

Des médecins, des psychologues, des pédagogues, sont aussi les disciples de M. Jousse. Il faut déjà constater l'étonnant éclaircissement des diverses routes de la pensée par le fanal du mimisme.

Certes, la danse, et l'auteur de la *Nouvelle psychologie du langage* ne nous le cache pas, n'est qu'un reflet, « un cadavre de pensée ». Mais elle reste émouvante; par elle nous crions notre volonté de ne pas mourir gestuellement. Nous sommes encore l'anthropos mimeur, l'anthropos à qui fut donné un corps parlant.

Inutile, la danse?... Elle paraît l'être, mais elle répond à notre cœur qui appelle,... qui appelle toujours. Nous la garderons. Il y aura, entretenue avec un grand soin, une place dans la Cité pour elle.

Guy LE FLOCH.

(1) Marcel JOUSSE : *Une nouvelle psychologie du langage*, par Fr. Lefèvre (Libr. de France.)

BIBLIOGRAPHIE

Marcel Jousse. — *Études de psychologie linguistique* (Paris, Beauchesne, 1925).

Marcel Jousse. — *Méthodologie de la psychologie du geste* (Edit. Boivin).

Frédéric Lefèvre. — *Marcel Jousse : Une nouvelle psychologie du langage* (Paris, Librairie de France).

Revue Universelle (1^{er} avril 1929). — *Une nouvelle psychologie du langage*, par Marcel Brion.



UNE SOURCE PRÉCIEUSE DE RENSEIGNEMENTS

LES ALMANACHS DES SPECTACLES

EN 1924, M. Augustin Aynard a publié un *Almanach des Théâtres* pour l'année 1922, à la librairie Stock. Il se proposait de poursuivre une œuvre dont l'origine remonte à deux cents ans, mais qui fut plusieurs fois interrompue, au grand dommage de l'histoire du Théâtre. Malheureusement ce volume, qui laissait espérer une suite, est resté unique : M. Augustin Aynard n'a pas continué l'œuvre érudite d'Albert Soubies et d'Edmond Stoullig. Le régime actuel de l'édition rend de plus en plus difficile des publications de cet ordre.

Le petit volume de M. Aynard contient une intéressante préface d'Auguste Rondel, l'ancien conservateur honoraire de la nouvelle bibliothèque de la Comédie-Française, et l'homme qui connaissait le mieux l'histoire du Théâtre en France. Nous y voyons que c'est en 1735, il y a juste deux siècles, que parut le premier Almanach des Spectacles, sous le titre d'*Agenda historique et chronologique des Théâtres de Paris*. Son auteur était François Parfait, et l'éditeur, Flahault, au Palais, Galerie des Prisonniers. Cet almanach fut publié dans les mêmes conditions pour les années 1736 et 1737, formant ainsi une précieuse collection de trois volumes dont M. Arthur Pougin a donné une réimpression sur le seul exemplaire qui ait pu être retrouvé.

Onze ans plus tard, parut chez la Veuve Delormel et fils un *Tableau des Théâtres, almanach nouveau pour l'année MDCCXLVIII*, qui fut continué jusqu'à 1752 ou 1755. On y trouvait l'origine des théâtres, « le nom des Acteurs, Actrices, Danseurs, Danseuses et des Personnes qui y sont attachées, avec les pièces qui ont été représentées pendant l'année, et le nom des Auteurs ».

En 1751, l'abbé de la Porte publie, chez Cailleau, un *Calendrier historique des Théâtres de l'Opéra et des Comédies Française et Italienne et des Foires*. En 1752, paraît chez Duchesne l'*Almanach historique et chronologique de tous les Spectacles*, avec frontispice et titre gravés par Eisen, qui fut continué chaque année jusqu'en 1794, sous des titres successifs : *Nouveau Calendrier historique des Théâtres ; Les Spectacles de Paris ou suite du Calendrier historique et chronologique des Théâtres ; Almanach des Spectacles de Paris*. Cette série, interrompue par la Révolution, fut reprise en 1800 et 1801 (an VIII et an IX), et enfin en 1815.

Cet Almanach avait eu assez de succès pour susciter des concurrences.

En 1759 et 1760, puis de 1767 à 1778, parut l'*État actuel de la musique de la Chambre du Roi et des trois Spectacles de Paris*.

En 1773 et 1775, l'*Almanach Forain* d'Arnoult Mussot, suivi, de 1776 à 1778, par les *Spectacles des Foires et des Boulevards de Paris et des principales villes de l'Europe*, de J.-B. Nougaret, dont nous avons aussi, en 1786